## DEC141306DR04

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n° DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

**Vu** la décision n° DEC121623DAJ du 1<sup>er</sup> juin 2012 nommant Mme Véronique DEBISSCHOP, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription IIe-de-France Sud;

## **DECIDE:**

**Article 1:** Délégation est donnée à M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, ingénieur de recherche, adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de Mme Véronique DEBISSCHOP, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud, tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° DEC100014DAJ susvisée.

**Article 2**: En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 à Mme Françoise BARRIÈRE, ingénieure de recherche, responsable du service des affaires générales.

**Article 3**: En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Laurent BEAUCHET, ingénieur de recherche, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

**Article 4:** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Stéphane LAIGLE, ingénieur de recherche, responsable du service patrimoine et logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

Article 5 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1er avril 2014

M

La déléguée régionale Véronique DEBISSCHOP



Délégation Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse 91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30 F. 01 69 82 33 33